

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 janvier 2021 à 20h00 à la salle des fêtes

Membre excusé : Isabelle DUCROT

La séance débute à 20h00.

Les membres du conseil acceptent le dernier compte-rendu.

L'ordre du jour sera modifié, si conseil accepte avec rajout « Convention de prestation de services pour mobilier scolaire avec Bresse Louhannaise Intercom' »

Ordre du jour :

- **Attribution de compensation définitives 2020**

Aurélié GAMBÉY donne lecture du rapport définissant les attributions de compensation définitives de 2020. Suite à une erreur de la CLECT en 2019 dans le calcul de la restitution de la compétence « soutien aux actions socio-éducatives menées par le collège de Cuiseaux et aux associations périscolaires s'y rattachant 223.82€ ont été trop versés. Prévu 8019.90€ initialement au lieu de 7796.08€.
Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT et le montant des attributions définitives 2020.

- **Modification des statuts de Bresse Louhannaise Intercom'**

Monsieur le Maire informe qu'il convient d'ajouter au titre des habilitations statutaires l'habilitation suivante : Constitution de groupement de commande, conformément aux articles L5211-4-4 du CGCT et aux articles L2113-6 et 7 de la commande publique. Le conseil accepte la modification des statuts de Bresse Louhannaise Intercom'.

- **Tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite aux modifications des horaires de la garderie, il convient de modifier le temps de travail de Céline JUILLARD de 9.40/35^{ème} à 8.53/35^{ème}, il convient de modifier le tableau des emplois en fonction. Le conseil est favorable.

- **Participation de Condal au fonctionnement garderie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il avait été convenu que les 2 communes participeraient au fonctionnement de la garderie périscolaire. Il convient de fixer le pourcentage de participation de chacune. Le conseil accepte de répartir les frais entre les 2 communes suivant le pourcentage d'enfants fréquentant le RPI pour chaque commune.

- **Convention de prestation de services pour entretien Mobiliers bibliothèques école, viabilité hivernale-déneigement.**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de prestation de services avec Bresse Louhannaise Intercom' pour le petit entretien et interventions sur le mobilier des équipements scolaires.
Le conseil accepte la présente convention pour une durée de 3 ans.

- **Questions et informations diverses**

▪ **Alarme intrusion école**

Monsieur le Maire rappelle que les institutrices font régulièrement des exercices intrusions attentat et incendie. L'équipe enseignante nous a signalé à plusieurs reprises, qu'il leur manquait un moyen pour avertir chaque classe en cas d'intrusion.

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise BODET pour un montant de 4806 € T.T.C uniquement pour fourniture, pose non comprise. Le conseil décide de demander d'autres devis avec pose.

▪ **Vidéo protection**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait fait parvenir à chacun, le dossier de vidéo protection suite à la visite d'une entreprise sur la commune. L'étude prévoit 4 caméras : sur l'Eglise, dans le Haut du bourg, sur le radar pédagogique et vers la croix des écoles.

2 possibilités tarifaires soit en investissement pour 14507€ H.T avec 725€ H.T de maintenance par an soit en fonctionnement 372€ H.T par mois sur engagement 63 mois. Avec remplacement tous les 3 ans du matériel. Plus 480€ H.T. frais d'adhésion pour chacune des offres.

Ce sujet est juste à l'étude, reste à voir si utile sur la commune. Le sujet est reporté ultérieurement.

- **Toits de l'école**

Monsieur le Maire rappelle que les 2 toits de l'école vont être refaits cet été. Suite à la loi ASAP, le seuil de dispense d'appel d'offre a changé, il est maintenant à 100 000€ H.T.

D'autres entreprises vont être sollicitées pour devis. Possibilité de subvention DETR ou DSIL entre 30% et 35% A revoir au prochain conseil.

- **Congélateur**

Monsieur le Maire informe que le congélateur de la cantine est en panne, donne lecture d'un devis de DMS pour remplacement à l'identique pour 1890€ T.T.C.

Le conseil accepte le présent devis.

- **Commissions**

- **Affaires scolaires**

Une réunion a eu lieu avec la municipalité de Condal pour revoir tournée de bus, le marché des transports scolaires va être revu prochainement.

Un courrier reçu de l'éducation nationale, pour fermeture d'une classe en 2022 sur notre RPI.

- **Bâtiments**

La commission se réunira le vendredi 12 février à 20h00.

- **Voirie**

La commission se réunira le samedi 20 février à 9h00.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe de 3 décès sur la commune depuis le dernier conseil et de 2 naissances.

- **Inauguration Monuments aux Morts**

Monsieur le Maire informe que la réfection du monument aux Morts va être terminée, propose de l'inaugurer pour la cérémonie du 11 novembre.

Création du commission « Inauguration Monument » avec Christophe TABOURET, Sylvie STRIPPOLI-PONCET, Magali PELLETIER, Jacky MALIN et Jean-Luc VILLEMAIRE.

La séance est close à 21h45.

- Le prochain conseil est fixé au 19 février 2021.

